



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale  
**AUVERGNE - RHÔNE - ALPES**

Le 5 août 2025

### **MRAe Auvergne-Rhône-Alpes**

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 23 juillet 2025 et le 5 août 2025 :

### **AVIS DÉLIBÉRÉS**

- Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUI-H) de la communauté de communes Plaine Limagne (63)
- Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche (07)
- Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH) de communauté de communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche (DRAGA) (07) (2e avis)
- Modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Vallorcine (74)
- Installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Nervieux (42)
- Élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de La Bourboule (63)
- Poursuite de l'exploitation et extension de la carrière de Grand Gar, sur la commune de Chaumont-le-Bourg (63)
- Augmentation de puissance de l'aménagement hydroélectrique Frédet-Bergès sur les communes de Brignoud et Laval-en-Belledonne (38)
- Cadrage préalable du projet de réutilisation des eaux usées (Reuse) de la société des Eaux de Volvic, sur le territoire de la commune de Volvic (63)

### **Service presse IGEDD / MRAe**

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08

Mél : [mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr)

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : [karine.gal@developpement-durable.gouv.fr](mailto:karine.gal@developpement-durable.gouv.fr)

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

- Projet de reprise d'exploitation et remise en état de la carrière sur la commune d'Epinouze (26)
- Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset (69)
- Révision du schéma de cohérence territoriale (Scot) Fier-Aravis (2nd avis) (74)
- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Lagnieu (01)
- Élaboration du schéma de cohérence territoriale (Scot) du syndicat du Pays de Maurienne (73)
- Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes Mond'Arverne Communauté (63) - (2e avis)

### **AVIS CONFORMES DÉLIBÉRÉS**

- Révision allégée n°5 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Montsalvy, porté par la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne (15)
- Modification n°3 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Macôt-la-Plagne (commune nouvelle : La Plagne Tarentaise) (73)
- Modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de La Clusaz (74)
- Modification n°4 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Bièvre Est (38)

### **DÉCISION DÉLIBÉRÉE**

- Révision du zonage d'assainissement des eaux usées (ZAEU) de la commune de Torcieu (01)

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

**La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes** émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>